

LA COLOMBIE-BRITANNIQUE ET LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Objectifs/priorités

- Cibles réglementées consistant à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) de 33 % sous le niveau de 2007 d'ici 2020 et de 80 % sous le niveau de 2007 d'ici 2050.
- Améliorer la résilience de la Colombie-Britannique à l'égard des changements climatiques.
- Stimuler l'économie de la Colombie-Britannique en misant notamment sur la création d'emplois verts et sur le développement de technologies propres.
- Mettre sur pied les installations de gaz naturel liquéfié les plus propres au monde.

Faits saillants/mesures/actions

- **Plan d'action sur le climat :**
 - » Mise en œuvre du Plan d'action sur le climat en 2008;
 - » Coordination de la planification et de la mise en œuvre des initiatives climatiques confiée à un secrétariat interministériel, soit le Climate Action Secretariat.
- **Instauration d'un prix carbone :**
 - » Introduction en 2008 d'une taxe sur le carbone sans incidence fiscale de 10 \$/tonne applicable à 70 % des émissions de la Colombie-Britannique;
 - » Cette taxe est actuellement fixée à 30 \$/tonne;
 - » Augmentation du PIB de la Colombie Britannique de 6 % entre 2008 et 2012.
- **Gouvernement carboneutre :**
 - » Gouvernement carboneutre depuis 2010, initiative soutenue par l'achat de crédits compensatoires pour appuyer au financement des projets du Plan d'action sur le climat à l'échelle de la province.
- **Collectivités :**
 - » Signature de la Climate Action Charter (charte d'action contre les changements climatiques) par 96 % des administrations locales de la province, qui s'engagent à lutter contre les changements climatiques, notamment en réduisant leurs émissions.
- **Énergie propre :**
 - » Exigence établie par la loi de produire au moins 93 % d'électricité propre.

**COLLABORATION
LEADERSHIP
VISION
INNOVATION
SOLUTIONS**

ONTARIO
QUÉBEC
NOUVELLE-
ÉCOSSE
NOUVEAU-
BRUNSWICK
MANITOBA
COLOMBIE-
BRITANNIQUE
ÎLE-DU-PRINCE-
ÉDOUARD
SASKATCHEWAN
ALBERTA
TERRE-NEUVE-
ET-LABRADOR
TERRITOIRES
DU NORD-OUEST
YUKON
NUNAVUT

- **Efficacité énergétique :**

- » Obligation pour tous les nouveaux bâtiments provinciaux d'être certifiés LEED Or ou l'équivalent;
- » Instauration du Carbon Neutral Capital Program (programme de financement de la carboneutralité), qui aide les organisations publiques à réduire leur facture d'énergie et leurs émissions au moyen de technologies novatrices;
- » Adoption du Code national de l'énergie pour les bâtiments et des normes d'efficacité énergétique du nouveau Code national du bâtiment;
- » BC Hydro a l'obligation de répondre à 66 % de la nouvelle demande en misant sur la conservation et l'efficacité.

- **Transport :**

- » Réduction de 10 % de la teneur en carbone des carburants d'ici 2020 en vertu de l'exigence de la Colombie-Britannique relative aux carburants renouvelables et à faible teneur en carbone;
- » Renouvellement du Clean Energy Vehicle Program (programme de véhicules propres) dans le budget 2015-2016 (7,5 M\$ en plus des 14,3 M\$ déjà alloués) pour promouvoir l'achat de véhicules propres et le développement d'infrastructures connexes;
- » Possibilité pour les services publics d'offrir des incitatifs pour favoriser l'achat de véhicules au gaz naturel (véhicules utilitaires moyens et lourds, embarcations, véhicules miniers et locomotives) et le développement d'infrastructures connexes.